

# Centre Italien d'Assistance Opérationnelle pour le Visas et les Légalisations

## Visa pour traitement médical

### Documents nécessaires :

1. **Formulaire pour la demande de visa d'entrée** dûment rempli.
2. **Photo d'identité** récente.
3. **Passeport en cours de validité**, avec une validité supérieure d'au moins 3 mois par rapport à celle du visa demandé.
4. **Réservation du billet aller-retour ou billet ou preuve de la disponibilité de moyens de transport personnels.**
5. **Documentation médicale** comprenant :
  - a. **Documentation médicale établie par le pays d'origine** attestant de la maladie du demandeur.
  - b. **Déclaration d'un hôpital italien public ou privé** (devant être accrédité par le Service National de Santé) indiquant le type du traitement, la date estimée du démarrage de ce dernier la durée estimée et le coût.
  - c. **Document de l' hôpital italien** confirmant le dépôt d'au moins 30% du coût estimé du traitement requis ou un acte administratif spécifique par une région italienne ou une autorisation spécifique par le Ministère de la Santé parrainant un programme d'aide humanitaire.
6. **Document prouvant la disponibilité en Italie de ressources financières suffisantes en Italie** pour le paiement du reste du coût du traitement, nourriture, logement et éventuelle rapatriement du demandeur et de son éventuel accompagnant.
7. Pour l'**accompagnant** éventuel du demandeur, **une assurance voyage** (sanitaire) Couvrant au moins 30.000 Euros pour les dépenses relatives à une hospitalisation d'urgence ou un rapatriement

### Frais :

Catégorie	Montant
Frais de Visa	691
Charges de service	198
Total	889

Les charges mentionnées ci-dessus ne pourront être versées qu'en Dirham Marocain et en espèce.